

## Organiser la réponse à la consigne

### Sujet guidé

La réduction des gaz à effet de serre aux États-Unis

**Présentez le document et expliquez en quoi une action concertée à l'échelle locale et fédérale est nécessaire aux États-Unis.**

« Les engagements de réduction des gaz à effet de serre pris par les villes, États et entreprises américains ne suffisent pas à compenser l'inaction du gouvernement fédéral et atteindre l'objectif que se sont fixé les États-Unis, alerte la coalition d'acteurs locaux America's Pledge dans un rapport samedi.

Les États-Unis se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 26 à 28 % d'ici à 2025 par rapport à leur niveau de 2005, afin de contribuer à contenir le réchauffement planétaire. La communauté internationale s'est fixé pour objectif dans l'accord de Paris, conclu en 2015, une limitation de la hausse des températures à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Barack Obama soutenait l'objectif de réduction des GES mais l'élection de Donald Trump fin 2016 et sa décision de retirer les États-Unis de l'accord, annoncée en juin, ont changé la donne.

Depuis, le gouverneur de Californie Jerry Brown et l'ex-maire de New York Michael Bloomberg, envoyé spécial de l'ONU sur le climat, ont lancé l'initiative "America's Pledge" (l'engagement américain). Elle rassemble des États, collectivités locales et entreprises décidés à accélérer leurs efforts pour réduire les émissions des États-Unis, deuxième émetteur mondial après la Chine.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2017, un total de 20 États et 110 villes des États-Unis avaient "promulgué des objectifs chiffrés de réduction des gaz à effet de serre", précise America's Pledge dans ce rapport. En outre, plus de 1 300 entreprises responsables d'émissions annuelles de gaz à effet de serre d'un montant de 0,9 gigatonnes d'équivalent carbone ont adopté des objectifs de réduction.

Les villes et États qui ont adopté des objectifs de réduction des GES représentent 56 % de la population américaine, 60 % du produit intérieur brut et 40 % des émissions américaines, précise America's Pledge.

Mais "étant donné la politique de l'administration américaine actuelle, les efforts des acteurs non fédéraux ne sont pas suffisants" pour que les États-Unis respectent leur engagement, estime l'organisation. [...]

Un deuxième rapport, à paraître en 2018, devrait quantifier le potentiel de réduction des acteurs non fédéraux et estimer leur capacité à atteindre l'objectif fixé en 2015. »

« États-Unis/Climat : l'action à l'échelle locale ne compense pas l'inaction fédérale », AFP, 11 novembre 2017.

SUJET Les contrastes de la question environnementale aux États-Unis

Consigne En analysant les documents, vous montrerez les paradoxes de la politique environnementale aux États-Unis.

Utilisez l'étude p. 374-375 pour expliquer le rôle du pétrole dans l'économie et l'environnement des États-Unis.



1 Les paradoxes de la politique énergétique vus par le dessinateur Chapatte Source : Chapatte, *The New York Times*, 2017.

Traduction : « Stop au changement climatique ! »

2 Les oppositions de l'État fédéral aux politiques environnementales fédérées

Donald Trump a profité de sa visite en Californie pour annoncer qu'il révoquait la dérogation de cet État rebelle sur les normes de pollution automobile. L'administration américaine estime que seules les agences fédérales ont autorité pour décider de la réglementation des véhicules. « L'administration Trump révoque l'exemption fédérale de la Californie sur les émissions de CO<sub>2</sub> afin de produire des voitures bien moins chères pour les consommateurs, tout en améliorant sensiblement la sûreté des véhicules ».

Une nouvelle escalade dans la guerre que se livrent le président climatosceptique Donald Trump et la Californie qui se veut à la pointe de la lutte pour le climat. Le Clean Air Act remonte aux années 1970. Cette dérogation avait été signée par deux

républicains : le président Richard Nixon et Ronald Reagan alors gouverneurs de la Californie. À l'époque, il s'agissait de libérer Los Angeles de son brouillard étouffant. Alors, quand l'administration Trump décide d'assouplir les obligations imposées par l'administration Obama à l'industrie automobile pour limiter les gaz à effet de serre, la Californie refuse tout net en vertu du Clean Air Act, avec dans son sillage treize autres États. C'est le début d'un énième bras de fer, qui pose cette fois la question des limites du fédéralisme américain et qui devrait donc se régler devant la Cour suprême des États-Unis. « Nous ne pouvons pas nous permettre de revenir en arrière dans notre combat contre le réchauffement climatique », prévient le procureur général de Californie.

Éric de Salve, RFI, 19 septembre 2019.

SUJET Les acteurs de la question environnementale dans le monde : entre tensions et coopérations

Pour cerner le sujet, listez les acteurs publics et les acteurs privés de l'environnement aux États-Unis et ailleurs.

### Sujet 3 La question environnementale aux États-Unis

► En quoi les documents sont-ils révélateurs des paradoxes du rapport des États-Unis à la question environnementale ?



#### 1 Une marche pour la science aux États-Unis le 19 février 2017

Plusieurs marches de ce type sont organisées dans des villes américaines pour s'opposer, à la suite de l'appel de nombreux scientifiques, aux contre-vérités énoncées par Donald Trump durant sa campagne électorale, en particulier sur la question climatique. Traductions des affiches : « La science est réelle », « Rendez l'Amérique à nouveau intelligente », « La science n'est pas le silence ».

#### 2 L'offensive anti-environnementale contre-productive de Donald Trump

Donald Trump est souvent moqué pour son incapacité à tenir ses engagements extrêmement ambitieux. [...] Mais dans le domaine de l'environnement, il peut certainement se targuer d'avoir réussi à inverser la tendance [...]. L'offensive anti-environnementale menée par Donald Trump a en effet généré une large résistance, non dénuée d'efficacité. Les gouvernements et assemblées locales ont adopté de nombreuses mesures destinées à endiguer, voire à bloquer de multiples initiatives prises par son administration dans ce domaine. [...] Les sondages l'attestent clairement : moins de 5 % des électeurs démocrates revendiqués pensent que les experts exagèrent la menace, tandis que 70 % des républicains pensent que c'est fort probable. En revanche, une large majorité des électeurs « indépendants » partagent l'opinion des démocrates. La plupart des Américains adhèrent donc à l'idée d'un dérèglement climatique causé par l'homme, et les jeunes le perçoivent comme

une forte menace qui requiert un net changement de politique. [...] De ces presque deux années de pouvoir de Trump, on peut tirer un enseignement très important : la résistance aux décisions de son administration a été mise en œuvre sur un plan à la fois local, horizontal et transnational. De nombreux villes et États ont poursuivi leur action, voire l'ont même intensifiée, renouvelant leur engagement à respecter les objectifs de la COP21, tout en lançant de nouvelles initiatives. [...] Les États-Unis demeurent le principal acteur dans le système international. Leurs actes et leurs choix ont un poids fondamental dans la montée en puissance ou l'affaiblissement d'une gouvernance mondiale encore en gestation. [...] Mais le scrutin des midterms montre bien que des actions politiques sont menées à différents niveaux du pays.

Mario Del Pero, « Contre la politique de Trump, les défenseurs de l'environnement s'organisent », *La Tribune*, 8 novembre 2018.

**SUJET BAC**

**Les États-Unis et la protection de leur environnement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle**

Échelle du sujet

Thème principal du sujet.  
Définir la notion d'environnement.  
Pourquoi et comment protéger  
l'environnement ?

Cadre chronologique à justifier.  
Sous-entend « jusqu'à nos jours »  
Pourquoi faire débiter le sujet  
au XIX<sup>e</sup> siècle ?

**MÉTHODE**

**APPLICATION**

**ÉTAPE 1 ANALYSER LE SUJET ET FORMULER LA PROBLÉMATIQUE**

► Définissez les mots clés, l'échelle, l'espace concerné, la période, le cadre chronologique

► Dégagez les enjeux du sujet et un fil conducteur formant une problématique

► Analysez le sujet en vous aidant des indications ci-dessus.

**Exemple :** Le sujet invite à étudier les politiques de protection des milieux géographiques et des ressources naturelles aux États-Unis depuis la fin de la conquête du territoire jusqu'à nos jours.

► Dégagez une problématique.

**Exemple :** Quels sont les fondements et l'évolution de la politique environnementale aux États-Unis depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ?

**ÉTAPE 2 MOBILISER LES CONNAISSANCES**

► Notez, sur un brouillon, les connaissances personnelles nécessaires pour répondre au sujet (notions, exemples précis, dates, statistiques, faits géographiques...)

► Faites des liens avec les programmes de spécialité 1<sup>re</sup>, d'histoire et de géographie

► Vérifiez que les informations retenues sont en rapport avec le sujet

► Prévoyez éventuellement un schéma/un croquis illustrant une notion ou une partie de la dissertation (ce n'est pas obligatoire)

► Notez vos connaissances sur les différents aspects du sujet.

**Exemples**

Les notions : environnement, préservation, conservation, *wilderness*, parc national, parc naturel, ressources naturelles, environnementalisme.

Les acteurs de la protection de l'environnement : État fédéral, États fédérés, métropoles, ONG, firmes multinationales, personnalités intellectuelles.

Les politiques de protection de l'environnement.

**Conseil** Référez-vous à vos cours et aux pages Jalon de ce chapitre, ainsi qu'au chapitre 14 (Jalon p. 346-347).

► Vous pouvez proposer un croquis pour illustrer les paradoxes de la politique environnementale : organisez sa légende pour faire ressortir les problématiques abordées.

**Exemple :** Vous pouvez vous aider de la carte 1 p. 356.

**ÉTAPE 3 CONSTRUIRE UN PLAN ET ORGANISER LES CONNAISSANCES**

► Définissez les parties et sous-parties de votre plan

► Classez les connaissances dans chaque sous-partie

► **Exercice Classez vos connaissances dans le plan suivant :**

I. Du XIX<sup>e</sup> au milieu du XX<sup>e</sup> siècle : émergence et développement d'une conscience écologique

II. Du milieu du XX<sup>e</sup> siècle à nos jours : affirmation et paradoxes de la question environnementale.

**ÉTAPE 4 RÉDIGER LA DISSERTATION**

**a. Rédiger l'introduction**

► Rédigez une phrase d'accroche en lien avec le sujet pour attirer l'attention du correcteur (fait historique ou d'actualité, citation...)

► Lisez l'exemple d'introduction suivant :

« Le temps est venu d'envisager sérieusement ce qui arrivera quand nos forêts auront disparu, quand le charbon, le fer, le pétrole et le gaz seront épuisés. » Ainsi s'exprimait le président des États-Unis Théodore Roosevelt lors de la Conférence sur la conservation des ressources naturelles en 1908. Aux États-Unis, l'idée de protéger la nature et ses ressources naît au XIX<sup>e</sup> siècle avec la fin de la conquête de l'Ouest et le début de l'ère

▶ **Présentez le sujet en précisant le sens des termes**

▶ **Formulez la problématique, c'est-à-dire la question qui guide la dissertation**

▶ **Annoncez le plan**

**b. Rédiger le développement et éventuellement intégrer un schéma.**

**c. Rédiger la conclusion**

industrielle. Aujourd'hui, à toutes les échelles, du gouvernement fédéral aux métropoles, l'action politique américaine se préoccupe de l'environnement, c'est-à-dire du milieu géographique constituant le cadre de vie de la société. Quels sont les fondements et l'évolution de la politique environnementale aux États-Unis depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ?

Nous montrerons dans un premier temps qu'une conscience écologique s'est développée des années 1830 jusqu'à la fin des années 1950 ; puis dans un second temps, nous verrons qu'à partir des années 1960, la question environnementale, devenue un objet politique majeur, illustre les paradoxes de la société américaine.

▶ **Exercice** En vous aidant des indications de la méthode, repérez les 4 parties constituant cette introduction puis répondez aux questions suivantes.

- Quel est l'intérêt de la phrase d'accroche ?
- Quelle est l'utilité de la présentation du sujet ?
- Pourquoi est-il important de formuler une problématique ?
- Comment le plan est-il annoncé ?

▶ En vous appuyant sur votre travail au brouillon [étape 3], rédigez un paragraphe pour chaque partie du plan : vous y développerez les idées importantes, les explications et un ou deux exemples précis.

▶ Sur le fond de carte fourni, réalisez le croquis que vous avez prévu accompagné de sa légende.



▶ Rédigez une conclusion répondant à la problématique.

## ENTRAÎNEZ-VOUS

Nouveau sujet

▶ **Les États-Unis face à la question environnementale des années 1970 à nos jours**



## Étude critique de documents

### SUJET BAC

### Les États-Unis et la question climatique à l'échelle internationale

**Doc 1** Carte « Les États-Unis et l'Accord de Paris sur le climat en 2019 » doc 2 p. 357

**Doc 2** Texte « Les États-Unis et le réchauffement climatique » doc 1 p. 366

**Consigne :** En analysant et en confrontant les documents, vous montrerez les contradictions et tensions autour de la position des États-Unis sur la question climatique à l'échelle internationale.

#### LES QUESTIONS À SE POSER

- ▶ Quels sont les mots clés du sujet et de la consigne ?
- ▶ Quels sont les thèmes abordés dans les documents en rapport avec le sujet ?
- ▶ Quelles questions posent-ils par rapport au sujet ?
- ▶ Quelle problématique peut être énoncée ?

#### LES CONNAISSANCES À MOBILISER

- Chapitre 14** Jalon Le climat, enjeu des relations internationales p. 346-347
- Chapitre 15** Les États-Unis et la question environnementale p. 354-371
- HGGSP 1<sup>re</sup> Chapitre 6** La puissance des États-Unis aujourd'hui
- Notions** Accords de Paris sur le climat, climato-scepticisme, protocole de Kyoto

#### CONSEILS POUR L'ÉTUDE CRITIQUE

- ▶ Relevez et expliquez :
  - les contradictions : position des États-Unis/action et rôle des scientifiques américains ;
  - les tensions : seul pays à se désengager, entrave à la coopération internationale.
- ▶ Mettez en relation le texte et la carte : évolution de la part des États-Unis dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre ; acteur mondial incontournable de la question environnementale ; « puissance récalcitrante des négociations climatiques » / retrait de l'Accord de Paris.
- ▶ Dégagez des éléments d'analyse critique. Montrez par exemple que la position américaine sur les gaz à effet de serre et sur l'évolution du climat n'est pas nouvelle.

**Méthode générale de l'étude critique de documents p. 24**

**Sujet 1** La question climatique, au cœur de la géopolitique mondiale?  
CORRIGÉ

► Vous appuierez votre argumentation sur des exemples anciens et contemporains.

**CORRIGÉ**

**Introduction**

Proposer une accroche

Définir le terme fort du sujet

Choisir les bornes chronologiques

Problématique

Citer un événement de l'actualité récente en lien direct avec le sujet, et qui montre sa pertinence.

La géopolitique mondiale concerne ici les accords, les réglementations multilatérales concernant la lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi les équilibres mondiaux qui se dessinent face à l'enjeu climatique.

Il convient de traiter le sujet à partir des années 1970, décennie des premières études des premiers sommets internationaux sur la question environnementale. Le sujet se prolonge jusqu'à nos jours.

La question climatique est-elle suffisamment au cœur des préoccupations de la géopolitique mondiale?

**I. La question climatique a récemment émergé sur la scène internationale**

1. Le signal d'alarme des scientifiques, dès les années 1970

C'est dans les années 1970 et 1980 que convergent divers travaux scientifiques sur les problèmes environnementaux, en particulier sur la question climatique: les glaciologues, les climatologues (J. Jouzel) et les historiens (E. Le Roy Ladurie) observent un réchauffement climatique dans l'hémisphère Nord depuis les années 1860. En 1995, la communauté scientifique réunie au sein du GIEC évoque dans son deuxième rapport un changement climatique anthropique.

La communauté scientifique a donc lancé des signaux d'alarme auprès des décideurs de la gouvernance géopolitique mondiale, qui met cependant du temps à réagir.

2. Une lente adaptation des instances internationales: la longue émergence des COP

Malgré la création en 1972 du Programme des Nations unies pour l'environnement, les instances internationales peinent à s'organiser pour faire face à la question du réchauffement climatique. Le GIEC n'est créé par l'ONU qu'en 1988. Le sommet de Rio de 1992, premier sommet sur le climat, adopte la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui prévoit la création des COP (Conférences des parties, c'est-à-dire de l'ensemble des États) sur le climat. Mais les accords entre les États tardent. Les seuls accords notables sont le protocole de Kyoto en 1997, sur la limitation des gaz à effet de serre, et l'accord de Paris de 2015, qui fixe un cadre universel de coopération internationale.

**II. La question climatique n'occupe cependant pas une place centrale sur la scène géopolitique**

1. Elle connaît des échecs...

Les grandes puissances peinent à respecter les timides engagements des COP. Le protocole de Kyoto n'entre en vigueur qu'en 2005. La COP de Copenhague de 2009 est un échec. Les États-Unis annoncent en 2017 leur retrait de l'accord de Paris de 2015, qui visait une limitation globale du réchauffement climatique. Depuis, les différentes COP n'ont guère avancé.

2. ... liés aux tergiversations des grandes puissances les plus polluantes

Le respect du protocole de Kyoto est symptomatique des tergiversations des grandes puissances les plus polluantes, qui tardent à y entrer (Russie, Chine), ne le ratifient pas (États-Unis) ou s'en retirent (Canada). Cela tient à la difficulté, pour les grandes puissances du Nord, à changer de modèle – et à le faire accepter aux opinions publiques. Pour les pays émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud, il est difficile de renoncer à un modèle de développement économique auquel ils commencent à accéder.

Schéma 1

La lente mise en place de la gouvernance climatique

La communauté scientifique  
Années 1970  
Signaux d'alarme



Gouvernance climatique  
1972 : programme des Nations unies pour l'environnement  
1992 : sommet de Rio  
1997 : protocole de Kyoto

ÉTATS  
Approche descendante  
SOCIÉTÉS

De manière générale, les décideurs étatiques opposent l'efficacité économique à la question climatique, malgré les avancées de la réflexion scientifique sur le développement durable (rapport Brundtland, 1987). Le poids des lobbies sur les décideurs politiques, acteurs essentiels de la gouvernance politique mondiale, explique également les réticences des grandes puissances à s'engager dans un changement de modèle économique.

C'est pourquoi la géopolitique mondiale n'a pas privilégié, pendant longtemps, la question climatique, d'autant que la crise économique de 2008 a changé les priorités de la gouvernance mondiale.

**Le caractère global de la question climatique implique qu'elle devienne de plus en plus structurante dans les relations internationales**

- 1. Par ses effets économiques et sociaux
- 2. Par les menaces géopolitiques qu'elle entraîne
- 3. Par la pression de nouveaux acteurs dans les relations internationales, qui poussent à la création d'une nouvelle gouvernance environnementale mondiale plus « intégrée »

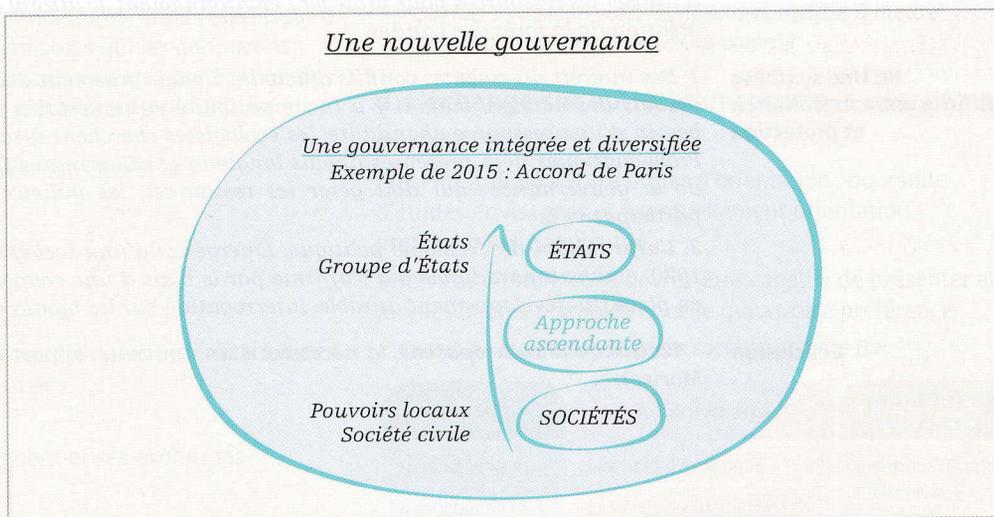
Le réchauffement climatique a d'ores et déjà des conséquences économiques et sociales évidentes dans les pays les moins développés (extension du Sahel, archipels du Pacifique et de l'océan Indien menacés par la montée des eaux) engendrant des migrations économiques dont la cause climatique s'ajoute à d'autres facteurs ; l'ONU prévoit 250 millions de déplacés climatiques en 2050. Les États peu développés sont d'autant plus vulnérables vis-à-vis du dérèglement climatique. Pourtant, ils ne participent que peu à ses causes (l'Afrique a émis 2,5 % des GES entre 1980 et 2005).

Les crises agricoles et les migrations régionales des pays en développement sont un facteur de déstabilisation géopolitique : la guerre du Darfour de 2003, conséquence de l'extension du Sahel, avait été considérée par Ban Ki-moon comme la « première guerre du changement climatique ».

La société civile (ONG, associations), les regroupements de pays (UE, V20) ou les pouvoirs locaux (C40) pèsent de plus en plus fortement sur les acteurs traditionnels de la gouvernance mondiale. La géopolitique mondiale s'en trouve transformée : au sein de la COP, la décision est plus intégrée et adopte une logique ascendante (de la société civile vers les décideurs étatiques).

Face à cela, de nouveaux équilibres se mettent en place : Union européenne, Chine et Inde se présentent comme de nouveaux acteurs de poids dans la géopolitique climatique, à l'inverse de l'État fédéral américain.

Schéma 2



**Conclusion**

Réponse à la problématique

La question climatique, malgré les apparences (mobilisation de l'ONU sur la question, organisation annuelle de COP...), n'a pas été une préoccupation centrale de la géopolitique mondiale des trente dernières années. Les modèles de société et de développement économique sont privilégiés par des États qui pèsent dans la gouvernance mondiale. Mais la mobilisation de la société civile face aux catastrophes climatiques fortement médiatisées et les migrations climatiques pèsent sur les acteurs de la géopolitique mondiale.



**Sujet guidé**

Les enjeux géopolitiques du changement climatique

**INTRODUCTION**

La question des incendies qui ont ravagé la forêt amazonienne a été l'une des priorités du G7 qui s'est tenu à Biarritz en septembre 2019. Elle révèle les intrications entre changement climatique, disparition de la **biodiversité** et nécessité de coopérer pour préserver les équilibres environnementaux. Cette catastrophe a donc mis au jour les enjeux géopolitiques du dérèglement climatique en ce qu'il fragilise les écosystèmes et l'accès aux ressources, engendrant ainsi de nombreux conflits. Ces enjeux mobilisent de nombreux acteurs à différentes échelles. Le **changement climatique global**, qui se caractérise par une hausse des températures, une montée du niveau de la mer causée par la fonte des glaciers, et des épisodes climatiques violents – cyclones à répétition, séismes –, est en première ligne des discussions internationales, révélant les divergences d'opinion sur ses causes mais aussi des débats sur les réponses à apporter.

Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure le dérèglement climatique constitue un élément-clé des relations internationales, révélateur des inégalités mondiales.

Il convient dans un premier temps de comprendre les divers conflits produits par le changement climatique puis dans un second temps d'identifier les acteurs impliqués et les réponses proposées.

Tout d'abord, le changement climatique a des effets disruptifs dans la mesure où il fragilise l'accès aux ressources, source de conflits. En effet, les variations climatiques inédites qu'a connues le monde depuis les années 1970 ont accru la pression sur les ressources. Les épisodes de grandes sécheresses qui ont touché l'État de Californie ou encore une partie de la Syrie ont fragilisé l'écosystème. Dans le premier cas, l'accès aux eaux du Colorado est devenu d'autant plus précieux à la Californie que la pénurie en eau s'accroît. La construction de barrages en amont du fleuve a réduit son débit, engendrant des conflits avec le pays situé en aval du fleuve, le Mexique. Le changement climatique est également source de conflits car, par un effet domino, les conséquences des catastrophes qu'il suscite – montée des eaux, pénuries – accroissent la pression sur les ressources et augmentent les conflits sociaux avec le déplacement massif de « réfugiés climatiques ».

Par ailleurs, à l'impact de ces variations climatiques s'ajoute un facteur aggravant : l'activité humaine. En effet, l'**anthropisation** a conduit à une modification de l'environnement qui a eu en partie pour conséquence d'aggraver les risques impulsés par le réchauffement climatique ou de contribuer à ce dérèglement climatique. En effet, certains scientifiques identifient deux moments charnières qui ont vu le lien homme-environnement se modifier : la **révolution néolithique** et la **révolution industrielle**. Dans le second cas, l'installation d'usines aux abords des aires urbanisées constitue une source majeure de pollution. En Syrie, la production de coton très consommatrice en eau a aggravé les pénuries initiées par les vagues de sécheresse. On parle donc ici de **forçages anthropiques** dans la mesure où l'action humaine par les modifications qu'elle opère sur l'environnement concourt aux variations climatiques.

**I. Le changement climatique produit de nombreux conflits ...**

**A. Les effets disruptifs du changement climatique**

**B. L'homme, facteur aggravant**

### C. Un phénomène ancien

Néanmoins, force est de constater que les conflits engendrés par le changement climatique ne sont pas un phénomène récent. En effet, l'histoire, qui s'est intéressée à l'évolution du climat depuis le Moyen Âge, a mis à jour deux épisodes de variations climatiques importantes, à savoir le **petit optimum climatique médiéval** et le **petit âge glaciaire**. L'identification de ces deux périodes a notamment été rendue possible par l'analyse des dates de récoltes, des carottes glaciaires et des journaux privés des contemporains. Ainsi, les périodes de grand froid au Moyen Âge et au début du XVII<sup>e</sup> siècle ont eu un impact sur les récoltes, engendrant des crises de subsistance. La ville de Metz par exemple a été durement touchée durant le XV<sup>e</sup> siècle et a dû s'adapter. La quasi-totalité des axes de communication ont été détruits rendant problématique le transport de marchandises. La ville a donc réquisitionné des bâtiments administratifs pour stocker ses récoltes.

### TRANSITION

#### II. ...qui mobilisent divers acteurs pour produire une régulation internationale

##### A. Une ébauche de réponse internationale...

Ainsi, les effets perturbateurs du changement climatique ne sont pas des réalités nouvelles et invitent divers acteurs à s'entendre sur la possibilité d'une régulation internationale.

Depuis les années 1980, les États cherchent à s'entendre sur une régulation internationale commune. La prise en compte des conflits engendrés par le réchauffement climatique pousse les différents pays à coopérer et à chercher ensemble des solutions. Le **GIEC** a très tôt tiré la sonnette d'alarme, invitant les États à coopérer. L'une des réponses est la mise en place de sommets mondiaux, comme le Sommet de Rio en 1972 ou encore les **COP**. La COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015 a donné lieu à la signature d'un nouvel accord sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre. La prise de conscience mondiale passe par la promotion du concept de **développement durable**, qui prend en compte la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

##### B. ...qui se heurte aux différences de développement et d'opinion...

Cependant, ces efforts pour une régulation mondiale se heurtent aux inégalités de développement et à des divergences politiques. En effet, le développement durable apparaît d'abord comme un luxe de pays développés, difficilement applicable aux pays en développement qui cherchent d'abord à répondre à leurs propres besoins et ne veulent pas prendre le risque de limiter leur croissance. De plus, le **climatoscpticisme** qui gagne certains chefs d'État – Trump aux États-Unis, Bolsonaro au Brésil – pèse sur les relations internationales. Ainsi, les États-Unis, l'un des plus gros pollueurs de la planète, ont annoncé leur retrait de l'accord de Paris en 2017. Trump était absent lors du sommet sur l'« urgence climatique » aux Nations unies (septembre 2019), marquant ainsi ses divergences d'opinion avec la communauté internationale sur la question climatique.

##### C. ...et est contestée

À côté des États, de nombreux acteurs participent aux débats comme les **ONG**. Aux États-Unis, plusieurs ONG dénoncent l'activisme anti-environnement de Trump, symbolisé par sa décision d'autoriser l'exploitation des ressources des parcs nationaux du pays. On constate donc que les égoïsmes nationaux, les intérêts économiques priment souvent sur la question climatique. Les réductions des émissions de gaz à effet de serre ou la mise en place de nouveaux modèles économiques ne sauraient être unanimement adoptées.

### CONCLUSION

Le changement climatique est porteur de nombreux enjeux géopolitiques dans la mesure où il pèse sur les ressources, mobilise divers acteurs et fait l'objet de dissensions voire de conflits. Une **gouvernance mondiale** des questions climatiques se met lentement en place mais son action est limitée par les désaccords internationaux. Les mobilisations citoyennes, qui se multiplient dans de nombreux pays, témoignent en revanche de la prise de conscience de l'urgence climatique, notamment par les jeunes générations.